



## Préambule CGT au CE Ordinaire Siège du 19 septembre 2017 (après-midi)

Ce CE du Siège se tient au lendemain du jour où, si l'on en croit la presse, les patrons de l'audiovisuel public étaient censés rencontrer le Premier Ministre afin de débattre du nouveau plan d'économies drastique dévoilé par le Monde du 12 septembre.

80 Millions d'euros pour 2018, dont 50 millions rien que pour France télévisions, 20 millions pour Radio France, 5 millions pour Arte. Une paille. En masse salariale, la bagatelle de 700 emplois rien que pour FTV qui viendraient s'ajouter aux 200 suppressions de postes d'ores et déjà programmés dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens pour 2018.

Amateurisme au plus haut niveau de l'état ? Désinvolture d'une tutelle qui ne sait plus trop comment tenir ses belles promesses de campagne ? Quelle entreprise au monde pourrait survivre durablement à un traite-

ment aussi inconséquent de la part de son actionnaire ?

La CGT a immédiatement réagi à ce nouveau coup de rabot qui vient frapper de plein fouet des salariés déjà soumis à rude épreuve avec le diktat des ETP à supprimer, l'abandon de l'information de proximité en région, l'oukase du démenagement de Vanves au Siège, la poursuite de cette vis sans fin qu'est Info 2015, l'impact de la dématérialisation sur les fonctions administratives, la dégradation des conditions de travail...

Voilà des années que les entreprises publiques sont soumises à des plans d'économies successifs qui ont saigné à blanc leurs effectifs, remis en cause leurs missions et entravé leurs capacités de développement.

La CGT a mis en évidence que les 80 Millions d'euros exigés correspondaient assez précisément aux recettes estimées du rétablissement d'un écran publicitaire après 20 H sur France

2 et France 3, et qu'il serait peut-être temps de revenir sur cette absurde décision de supprimer la pub sur les chaînes de télévision publiques alors même qu'on l'introduisait sur les antennes de Radio France.

Pour l'instant ni le ministère de la culture, ni France télévisions, ni Bercy n'ont souhaité commenter cette information. La ministre de la Culture a tenté de minimiser la purge en évoquant une baisse de 36 millions par rapport au budget 2017 mais il s'agit bien de 50 millions de moyens que ce que prévoyait le COM. Bercy a juste précisé qu'aucune réforme de la redevance n'était prévue pour cette année 2018. Tu m'étonnes...

La CGT l'a déjà annoncé, elle ne laissera pas une nouvelle fois l'emploi servir de variable d'ajustement alors même que de nouveaux chantiers sont annoncés, la plate forme S-VOD, le feuilleton de Montpellier, la nouvelle offre culturelle sur le numérique...